

Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) des bassins versants vannetais

**communes de Arradon, Elven, Grand-Champ, Locmaria Grand-champ,
Locqueltas, Meucon, Monterblanc, Plescop, Ploeren, Plougoumelen,
Saint-Avé, Saint-Nolff, Séné, Theix, Tréfléan, Vannes**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est prévenu qu'une enquête publique sera ouverte du **lundi 6 février 2012 au mercredi 7 mars 2012** sur le projet susvisé, en application de l'arrêté préfectoral du 19 janvier 2012 et conformément aux dispositions du Code de l'Environnement.

Les personnes intéressées pourront, pendant cette période, prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture au public des bureaux et consigner directement leurs observations sur les registres ouverts à cet effet dans chacune des mairies ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête publique (mairie de Saint-Nolff - Place Pedrajas de San Esteban - 56250 St-Nolff).

A été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal administratif de Rennes, **Monsieur Michel LE GALL**.

Celui-ci se tiendra à la disposition du public selon le calendrier suivant :

mairie de Saint-Nolff :

- lundi 6 février : 9 h – 12 h
- samedi 11 février : 9 h – 12 h
- mercredi 22 février : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h

mairie d'Arradon (salle des mariages) :

- mardi 14 février : 13 h 30 – 17 h
- vendredi 2 mars : 13 h 30 – 17 h.

Toute personne morale ou physique concernée pourra demander communication du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, dans les conditions prévues par le titre I de la loi du 17 juillet 1978. Ces éléments seront mis à la disposition du public dans un délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également consultables sur le site internet de la préfecture du Morbihan.